

## Conseil d'Administration du 23 octobre 2018 PROCES VERBAL

### Ordre du jour

1. Approbation du PV du CA du 18 septembre 2018
2. Débriefing de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2018
3. Gouvernance d'HandiRéseaux38
4. Représentations extérieures d'HandiRéseaux38
5. Orientation, budget et calendrier 2019

### Débats

Le quorum étant atteint – 17 administrateurs présents ou représentés sur 18, le Conseil d'Administration peut débuter.

#### **1. Approbation du PV du CA du 18 septembre 2018**

Le procès-verbal du CA du 18 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

#### **2. Débriefing de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2018**

Ce Conseil d'Administration étant le premier suite à l'Assemblée Générale du 11 octobre lors de laquelle la totalité des administrateurs a été renouvelée, chaque titulaire et suppléant assistant à cette réunion est, dans un premier temps, invité à se présenter.

À l'issue de ce tour de table, plusieurs thématiques de travail sont envisagées pour 2019 :

- La poursuite du recueil de la parole des usagers via le Forum ;
- La poursuite du travail autour de l'accès à la culture pour tous ;
- L'habitat et les améliorations techniques et humaines de l'habitat ;

- La sensibilisation au handicap : partage des expériences et des questionnements, échanges d'idées, mutualisation, mise en réseau ;
- L'emploi et la formation ;
- Handicap et services à partir du domicile, formation des professionnels du domicile ;
- La réponse accompagnée pour tous : sur ce point, le Conseil Départemental a avancé des besoins en formation des agents publics. La mise en œuvre de la réponse accompagnée pour tous représente un des chantiers les plus importants des mois à venir.

La nécessité de ne pas s'éparpiller est rappelée, afin de pouvoir mobiliser réellement les adhérents autour des thématiques choisies. Le Conseil d'Administration se donne le temps de « faire le tri » dans ces différentes pistes de sujets.

Chaque commission mise en place sera placée sous la responsabilité d'un administrateur qui pourra être secondé d'un animateur s'il le souhaite.

Concernant le débriefing de l'Assemblée Générale :

- 40 personnes étaient présentes ;
- 38 votants dont 6 pouvoirs ;
- 4 adhésions et 7 radiations ont été votées, ce qui ramène le nombre d'adhérents 2018/2019 à 56 (53 personnes morales, 3 personnes physiques) ;
- 18 administrateurs ont été élus à la majorité des voix (17 personnes morales, 1 personne physique) pour 21 sièges.

### **3. Gouvernance d'HandiRéseaux38 :**

Le Conseil d'Administration décide de ne pas élire de bureau mais de désigner une direction collégiale composée de :

- Paule-Catherine ARNAUD GIGON
- Marielle LACHENAL
- Pierre PEYRET
- Pascale SANCHEZ
- Christophe SCHILDKNECHT
- Raphael THIVILLIER

Marielle LACHENAL sera déclarée en Préfecture en tant que Présidente, Christophe SCHILDKNECHT en tant que trésorier et Pascale SANCHEZ en tant que secrétaire. Raphael THIVILLIER sera administrateur référent pour les salariés de l'association.

Les ordres du jour et comptes-rendus de réunions de cette direction collégiale seront envoyés à l'ensemble des administrateurs, qui pourront y participer ponctuellement selon les sujets abordés.

#### **4. Représentations extérieures d'HandiRéseaux38 :**

Concernant les représentations dans des instances officielles – Comex, CDCA, Conseil Territorial de Santé -, décision est prise de laisser les choses en l'état jusqu'au prochain Conseil d'Administration. Le cas particulier de la vice-présidence du CDCA est évoqué du fait des conséquences que celle-ci a pu avoir sur les adhésions – retrait de l'Afiph et de la MFI – et sur les rapports avec le Conseil Départemental.

Concernant les adhésions d'HandiRéseaux38 à d'autres associations, celles-ci seront réétudiées d'ici au prochain Conseil d'Administration.

Pascale Sanchez représentera HandiRéseaux38 à l'IFTS, Raphaël Thivillier au CREA et Caroline Grau et Camille Clary auprès du réseau Partenaires-Égalité.

#### **5. Orientations, budget et calendrier 2019**

Les orientations ont été abordées au point 2 et seront à l'ordre du jour de la première réunion de la direction collégiale.

Sur le budget et les aspects financiers, le trésorier rappelle deux faits importants à propos des deux activités ayant pris fin en 2017 :

- le marché de formation – PDFC 1 & 2 – a généré 160 418 € d'excédents sur 2014-2017. Le Conseil Départemental s'est appuyé sur leur existence pour refuser la reconduction de la subvention en 2018 ;
- le PRL Handéo 38 a généré 81 697 € de déficit sur 2014-2017. Déficit compensé partiellement par les 34 000 € versés au lancement du PRL par les membres fondateurs, somme qui reste acquise à l'association.

Le trésorier détaille ensuite la projection de la situation de l'association à fin septembre 2018, avec un déficit estimé autour de 100 000 € du :

- aux coûts engendrés par la Grange du Château jusqu'à la fin août ;
- au licenciement de la salariée chargée du marché, qui porte sur 2018 ;
- à la rupture du contrat du copieur, calibré pour une utilisation collective, mais revenant au final au signataire du contrat ;
- à la baisse de la subvention du Conseil Départemental.

À propos de cette dernière, est précisé qu'une subvention exceptionnelle de 38 000 € a été votée en commission permanente, hors convention. Le Conseil Départemental attend d'ici fin 2018 une nouvelle demande de subvention qui s'inscrirait dans le cadre d'une convention 2019-2021.



Le budget prévisionnel envoyé en amont de ce Conseil d'Administration propose que cette demande de subvention soit faite sur la même base que la partie « activité associative » de la subvention habituelle, soit 28 300 €, auxquels serait ajouté le montant des loyers pour 2019, soit environ 9 000 €, pour un total de 37 000 € demandés.

Le budget prévisionnel ferait alors apparaître un « reste à rechercher » de 13 042 €. Une demande de subvention auprès du Fonds pour le Développement pour la Vie Associative, volet 2, a été faite en 2018, à hauteur de 15 000 €. Si celle-ci est obtenue, puis reconduite, elle pourrait alors couvrir le reste à rechercher.

Le budget prévisionnel est accepté par le Conseil d'Administration, à l'unanimité.

Par ailleurs, suite au constat du déficit du PRL Handéo 38, est souligné que l'association doit être désormais plus attentive aux actions qu'elle engage quant à leur aspect financier ET politique.

**PROCHAIN CA :**

Mardi 8 janvier 2019

17h30

À l'IME Le Héron de l'Episeah

7, chemin de la Bâtie à Claix